

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2020

Convocations adressées le 30 octobre 2020

ORDRE DU JOUR

- *Modification du BP PRINCIPAL et du BP LOTISSEMENT 2020*
- *Opposition au transfert en matière de document d'urbanisme PLU, Carte Communale à la 3CVT*
- *Infos et questions diverses*

L'an deux mil vingt et le vendredi six novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire à huis clos à vingt heures trente minutes, sous la présidence de Mme Aline GALLY, Maire.

Etaient présents : Mrs Vincent AHÜ, Francis PARENT, Adjoint ;

Mmes Brigitte BARBIER, Isabelle DOMINJON, Sandra FEVRE, Séverine GIORZA ;
Mrs Bruno BROUSSEAU, Mickaël BROUSSEAU, Yves POMMIER ;

Absents excusés : M. Pascal FEVRE (pouvoir à Sandra FEVRE)

Absents : -

Secrétaire : M. Vincent AHÜ



MODIFICATION DU BP PRINCIPAL et DU BP LOTISSEMENT 2020 :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de modifier le budget lotissement et le budget principal 2020 et présente les modifications à y apporter. Le Budget principal se doit alimenter le budget lotissement d'un montant total de 19 204.- € sous réserve du cout final des travaux.

Le Conseil Municipal après délibération accepte la proposition de modification du budget lotissement et du budget principal.

OPPOSITION AU TRANSFERT DE COMPETENCE EN MATIERE DE DOCUMENT D'URBANISME, PLU, CARTE COMMUNALE A LA 3CVT :

Préfecture le :

Le Maire expose au Conseil Municipal que la Communauté de Communes qui n'est pas compétente en matière d'urbanisme PLU, Carte Communale, elle le devient de plein droit à compter du 1^{er} janvier 2021 suite au renouvellement du Président de la Communauté de Communes. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal s'oppose au transfert de cette compétence à la Communauté de Communes.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Préfecture le :

** Ligne téléphone à la salle des loisirs : *Le Maire propose au Conseil Municipal de supprimer la ligne téléphonique à la Salle des Loisirs. Le Conseil Municipal délibère favorablement à la suppression de cette ligne.*

** Projet Eolien : *Le Maire informe le Conseil Municipal de la réunion prévue avec l'entreprise RWE pour la présentation d'un projet éolien sur le territoire de la Commune.*

** Panneaux d'affichage : *Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de modifier le nombre de point d'affichage. Il sera réduit de 13 à 5 points y compris l'affichage à la mairie, répartis comme suit :*

- *Angle Rue de la Berdoche et Grande Rue*
- *Rue aux Cannes*
- *Rue Haute (Ecole)*
- *Angle de la Rue de Breuil et Grande Rue ou en bas de la Ruelle Veuillotte*

Le Conseil se prononce favorablement à l'achat de panneaux d'affichage en aluminium d'un montant de 381.42 € HT.

* **Vérifications électriques** : Le Maire informe le Conseil Municipal du contrôle de l'APAVE des bâtiments communaux dont le stade et la salle des loisirs. Une demande de devis a été faite auprès de l'Entreprise ADELEC pour la mise aux normes électriques.

* **Distribution de masques** : Le Maire propose une nouvelle distribution de masques aux administrés. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

La séance a été levée à 22h15.

Varenes, le 9 novembre 2020
Le Maire,

Aline GALLY

